

CÔTE DE NACRE

Pour protéger ses joyaux, la commune va établir un Atlas de la biodiversité

Hermanville-sur-Mer. Lors du conseil municipal de lundi, la présentation de la démarche pour un Atlas de la biodiversité communale a suscité un intérêt tout particulier.

Le conseil municipal d'Hermanville s'est réuni lundi, à la Ferme, sous la présidence de Pierre Schmit, maire. Parmi les points abordés, l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) a retenu une attention toute particulière auprès des élus.

L'objectif ? « *Mieux connaître notre environnement pour mieux le préserver* », lance Emmanuelle Jardin-Payet, adjointe en charge de la vie culturelle, touristique, associative et de la transition écologique.

« *La protection de notre patrimoine naturel commun, aussi bien dans le cadre de nos futurs projets d'aménagement que dans nos petits gestes du quotidien, nous aide à adapter la commune au changement climatique tout en préservant notre cadre de vie* », poursuit l'adjointe.

Une démarche collective

Cet atlas de la biodiversité vise à faire un état des lieux précis des espèces sauvages (faune et flore) présentes sur le territoire d'Hermanville-sur-Mer. « *Nous espérons l'implication active des habitants et des acteurs locaux sur la question de la sauvegarde de cette biodiversité* », avoue Emmanuelle Jardin-Payet. L'atlas n'est pas qu'une affaire de scientifiques, c'est aussi une démarche collective.

Pour construire ce document, la commune s'appuie sur l'expertise de quatre associations naturalistes référentes. Le GONm (groupe ornithologique normand), le Greta (Groupe d'étude des invertébrés armoricains), le CBN (Conservatoire botanique national) et le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de la Vallée de l'Orne.

« *Leur rôle est de recenser scientifiquement nos pépites naturelles. Cependant, nous avons besoin de savoir ce qui est important aux yeux de nos habitants* », analyse



Afin que la nidification des gravelots à collier interrompu ne soit pas perturbée, la ville d'Hermanville-sur-Mer délimite sur la plage un espace avec des rubalise. | PHOTO : OUEST-FRANCE.

Emmanuelle Jardin-Payet.

Un questionnaire adressé à chaque famille hermanvillaise permettra de définir les priorités de demain. Quelques enjeux ont été retenus comme le littoral, la préservation des marais, « *réservoir majeur pour la régulation de l'eau* », le cimetière et le parc, le bâti et les hirondelles, les bords des champs et bocages, les espèces envahissantes. « *Quels seront les enjeux à approfondir ?* » demande l'adjointe.

Le questionnaire adressé aux familles devra être analysé le 20 mai et une première réunion du groupe de travail aura lieu le 26 mai. « *Le dossier complet devra être déposé en mars 2027, pour pouvoir obtenir un financement à hauteur de 80 %, par l'Office français de la biodiversité* », précise l'adjointe.

Lundi 1^{er} juin, prochain conseil municipal, à 20 h, à la Ferme.

Attribution des commissions

L'ordre du jour comportait aussi la désignation des délégués et représentants à différentes commissions municipales. « *C'est une étape nécessaire et indispensable* », remarque le maire, Pierre Schmit.

Le détail

Membres de la commission électorale : Pascal Guegan et Jean-Luc Gauffre. Les délégués au Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique) du RAM (Relais assistantes maternelles) : Céline Blanlot et Sylviane Lelandais, titulaires, et Christine Mioux et Ludvine Benoit ont été désignées comme suppléantes.

Laurence Dupont est la déléguée au CNAS (Comité national d'action sociale) ; représentantes à la MJC

Intercommunale : Céline Blanlot et Sylviane Lelandais à l'administration, Pierre Schmit, Emmanuelle Jardin-Payet sont titulaires à l'interaction et comité de suivi, et Céline Blanlot, suppléante.

À la commission consultative restauration scolaire : Céline Blanlot, Salah Gherbi et Ludvine Benoit ; au conseil d'administration du club de voile Hermanville (CVLH) : Daniel Vincent et Aziz Baladi.

Jean-François Morlay est référent forêt bois ; Aziz Baladi est aussi désigné référent sécurité routière ; correspondant incendie et secours : Daniel Vincent ; correspondant défense : Jean-François Morlay. Toutes ces désignations ont été adoptées à l'unanimité.